

### *Discours du Trône*

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toutes occasions convenables, libre accès de Son Excellence et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par un discours du trône.

● (1200)

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de vous informer que, les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation de Son Excellence le Gouverneur général, j'ai annoncé à Son Excellence que j'avais été choisie Présidente. En votre nom, j'ai réclamé les privilèges accordés d'ordinaire et que Son Excellence a bien voulu confirmer.

\* \* \*

### LES SERMENTS D'OFFICE

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre)** demande à présenter le bill C-1, concernant la prestation des serments d'office.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

\* \* \*

### LE DISCOURS DU TRÔNE

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de faire un discours aux deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la treute-deuxième législature du Canada.

Au cours des dernières semaines, mon épouse et moi avons traversé une période de convalescence, et je profite de cette occasion pour remercier du fond du cœur nos concitoyens de toutes les régions du pays pour les bons vœux qu'ils nous ont fait parvenir.

Le Canada a reçu récemment la visite du prince de Galles qui a accepté, il y a deux semaines, certains engagements à Vancouver et à Victoria. Le duc d'Édimbourg assistera au cinquième Congrès d'étude du Commonwealth qui commencera à Kingston le 18 mai. En juillet, la princesse Margaret prendra part aux célébrations marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de la Saskatchewan et de l'Alberta dans la Confédération.

Le Canada entretient de longue date des liens très étroits avec les Pays-Bas et c'est avec grand plaisir que je représenterai notre pays à la cérémonie d'accession au trône de Son Altesse royale la Princesse Beatrix, le 30 avril à Amsterdam.

Pendant la première année de mon mandat, j'ai eu le plaisir de visiter la capitale de chacune des provinces ainsi que les Territoires du Nord-Ouest. Mon épouse et moi-même comptons maintenant nous rendre au Yukon et dans un certain nombre de villes et villages de notre vaste et beau pays. Cette découverte du Canada et de nos concitoyens avive de jour en jour notre conscience de l'immense richesse naturelle et humaine du pays où nous avons le privilège de vivre.

Nous assistons aujourd'hui non seulement à l'ouverture d'une nouvelle législature, mais aussi au début d'une ère nouvelle. Au seuil des années 80, le Canada fait face à de graves problèmes, mais nos possibilités dépassent largement nos difficultés. Comme nos prédécesseurs, nous saurons être à la hauteur de la situation. Aucun défi ne nous arrêtera, car l'histoire de ce pays a prouvé maintes et maintes fois que les Canadiens sont capables de tout quand ils font preuve d'une ferme volonté de travailler ensemble.

Les Canadiens attendent beaucoup de ce nouveau Parlement. Ils lui demandent d'agir, et d'agir maintenant. Sa première tâche sera d'examiner rapidement les nombreuses mesures législatives essentielles qui ont été laissées en plan par les législatures antérieures. La bonne marche des affaires de l'État en dépend. Le gouvernement compte sur la collaboration des députés et des sénateurs de tous les partis pour mener cette tâche à bien.

Le Parlement se doit aussi de préparer dès maintenant l'avenir. À l'occasion de la dernière élection générale, mes ministres ont reçu le mandat de mettre en œuvre un programme qui apportera au Canada justice, sécurité et prospérité au cours des années 80. Durant la campagne, un certain nombre d'engagements ont été pris qui formeront l'essentiel des travaux de ce Parlement. C'est ainsi que vous serez appelés à examiner un programme d'action pour:

—répondre aux besoins des particuliers, en augmentant la sécurité matérielle des personnes âgées et les chances d'avenir des jeunes, et en travaillant à assurer l'égalité des femmes;

—garantir aux Canadiens des approvisionnements en énergie à un prix équitable pour tous;

—promouvoir une nouvelle politique nationale d'expansion économique destinée à créer des emplois, à stimuler la croissance, à tirer profit des forces régionales, et à accroître le niveau de propriété et de contrôle de notre économie par les Canadiens;

—consolider les institutions fédérales tout en les rendant plus sensibles aux aspirations provinciales et régionales;

—amener le Canada à jouer un rôle énergique sur la scène internationale.

Tous ces engagements seront respectés, toutes ces promesses tenues, et le gouvernement saura remplir son mandat.

La force et la vigueur du peuple canadien devraient nous donner confiance en l'avenir. Nous avons assez de ressources et de créativité pour faire des années 80 une décennie de l'espoir et non du doute. Pourtant une question obscurcit l'horizon et contraint notre élan. C'est la question de l'unité du pays.

Le Canada existera-t-il encore comme pays à la fin de cette décennie ou se sera-t-il disloqué sous l'effet des tensions auxquelles il est soumis depuis plus d'une décennie? Bâtissons-nous ensemble notre avenir entre Canadiens ou nous laisserons-nous séduire par l'isolationnisme régional?

Partout au pays, des forces sont à l'œuvre qui tendent à nous diviser au lieu de nous unir. Le Canada a été bâti sur le partage mais cette tradition est aujourd'hui remise en cause dans chacune de nos régions. Ainsi, dans les provinces de l'Atlantique, défavorisées depuis si longtemps, la simple perspective de nouvelles richesses a déjà donné lieu à des querelles sur leur distribution éventuelle. Dans les provinces du centre, certains craignent que leur région ne soit en train de perdre peu à peu sa puissance économique, et cette crainte a donné naissance à des sentiments d'envie et d'amertume. Dans l'Ouest, bon nombre de Canadiens estiment que l'on ne tient pas compte de leurs problèmes, que l'on n'écoute pas leurs appels, et que l'on n'apprécie pas à sa juste valeur leur apport au pays.

Face à toutes ces récriminations, mon gouvernement affirme sans équivoque sa volonté de faire en sorte que le Canada continue d'être, de grandir et de prospérer. Depuis toujours, les Canadiens et les Canadiennes savent qu'il est infiniment plus excitant et enrichissant d'appartenir à un pays qui occupe la moitié d'un continent que de se limiter à une seule région ou à une seule province. Le fédéralisme renouvelé auquel mon gouvernement s'engage à consacrer tous ses efforts saura non seulement renforcer les droits et libertés des individus et des minorités, mais aussi veiller à ce que le Canada demeure:

—un pays fort, qui commande en premier lieu la loyauté de tous ses citoyens;

—un pays où l'on considère la diversité comme un atout et non comme un fardeau;

—un pays dont la population accepte de partager d'abord ses richesses avec les plus démunis;

—un pays où l'on favorise l'initiative, où l'on voit l'audace d'un bon œil et où l'on encourage l'esprit d'entreprise;

—un pays dont les habitants savent ouvrir leurs yeux, leur esprit et leur cœur à la grande famille des nations, et refusent de confondre leurs propres frontières avec les limites de l'univers.